

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 45 (1988)

Heft: 2

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

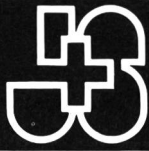
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'assistance aux moniteurs J+S

Prestations, soutien et reconnaissance de l'activité des moniteurs dans la perspective d'une amélioration des cours de branche sportive

Hansruedi Ruchti, EFGS
Traduction: Evelyne Carrel

Sous des apparences un rien solennelles, l'assistance désigne en fait la visite unique, relativement courte, et à caractère plus ou moins contraignant d'un «expert» lors d'une manifestation J+S, dans le cadre de la préparation de celle-ci et du programme de cours proposé. En fait, l'«assistance» recouvre avant tout la rencontre entre deux moniteurs J+S dotés de compétences différentes. Le dialogue qui s'établit entre eux vise à favoriser la qualité du sport offert aux jeunes dans le cadre des cours. (Y.J.)

Le «conseiller»

Le conseiller est une personne désignée par le Service cantonal J+S. Il connaît parfaitement sa branche sportive et est accepté par la fédération concernée. Le conseiller dispose d'une solide expérience en tant que sportif et en tant que moniteur. Il établit un lien entre les personnes qui réalisent un cours de branche sportive et celles qui sont habilitées à l'autoriser. Parfois, il a également pour mission d'attribuer des qualifications au moniteur qu'il assiste, ceci dans l'optique d'un prolongement de la formation.

L'assistance, un moyen de rencontre

Voici quelques-uns des principes qui régissent l'engagement des conseillers: il est l'affaire des services cantonaux J+S. L'étendue et l'intensité de l'assistance sont fonction des besoins du groupement concerné. Certains moniteurs peuvent demander la présence d'un conseiller. Les moniteurs qui organisent leur première activité J+S doivent faire

l'objet d'une assistance particulièrement attentive. Dans la plupart des cas, le conseiller annonce sa visite, de telle sorte que le moniteur peut se préparer à l'entretien. Il existe toutefois des exceptions, notamment lorsque des difficultés rendant une visite impérativement nécessaire, ont été signalées.

Ainsi, le mouvement J+S d'une façon générale, tout comme les moniteurs, placent certains espoirs dans la personne du conseiller, des espoirs qui, bien souvent, ne sont pas clairement définis, et qui peuvent varier au fil du temps. Comme l'assistance s'inscrit dans un cadre donné, le contact personnel entre moniteur et conseiller est nécessaire pour que ce dernier puisse jouer son rôle. Pour être efficace, l'assistance doit se dérouler de façon simple et fonctionnelle. Le conseiller va soutenir la conception du cours et reconnaître l'activité du moniteur, mais contribuer à réduire, aussi, les risques inhérents à l'enseignement du sport, à nouer et à entretenir de bons contacts avec les fédérations et les clubs. La communication, base de toute rencontre, ne saurait se réduire à un simple échange verbal d'informations.

Le conseiller doit, ceci dit, satisfaire à des exigences aussi diverses et sévères. Il doit:

- disposer d'une compétence indiscutable dans la branche sportive qu'il représente;
- être disponible et prêt à affronter des situations délicates dans le cadre de J+S;
- accepter de lourdes charges et avoir l'esprit de synthèse;
- savoir moduler son comportement dans ses contacts avec les moniteurs.

Dans cet article, nous tentons de mettre l'accent sur l'aspect humain de l'assistance aux moniteurs J+S. Pour s'acquiescer de sa tâche avec efficacité, le conseiller doit connaître la situation de celui qu'il assiste et essayer de se mettre dans sa peau pour saisir en quelque sorte ses souhaits et ses besoins. Nous entendons montrer, dans ce contexte, quelques-unes des possibilités qui s'offrent pour engager un véritable dialogue et non la simple énumération de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

Une dynamique de groupe

La constitution de groupes et les relations qui se nouent dans les cours de branche sportive sont essentielles pour définir et comprendre les rôles, d'une part, pour instaurer une atmosphère propice à l'apprentissage, de l'autre. L'antagonisme qui existe entre intégration, confiance et besoin d'appartenir à un groupe, indépendance, concurrence et affirmation de soi ne cesse de se faire sentir et d'évoluer.

Les participants aux cours, les moniteurs et les conseillers disposent tous d'un répertoire de modèles de comportement, de variantes d'actions et de réactions, et de stratégies personnelles pour résoudre les difficultés. Chacun s'intègre dans le cours au moment où il le peut. Tout participant a tendance à résister – activement ou passivement – aux offres et aux programmes qui lui sont étrangers ou qui ne conviennent pas à son style personnel.

Toutes les attentes liées à l'organisation d'un cours de branche sportive sont marquées par les expériences antérieures – bonnes ou mauvaises – faites dans le cadre de l'enseignement. Elles varient sensiblement d'une personne à l'autre et sont quelquefois si fortes qu'elles peuvent aller jusqu'à empêcher le participant de voir l'événement avec ses propres yeux; chacun vit sa vérité à lui, ce qui conduit, pour une même situation, à des expériences fort différentes. Chercher à déterminer la bonne, la vraie façon de vivre les choses n'aurait aucun sens. Mais la dynamique des cours de

branche sportive peut être une invitation à se remémorer ce que l'on a vécu personnellement, à vérifier ses impressions et peut-être, à tirer parti de certaines expériences. Un dialogue bien conduit entre moniteur et conseiller peut, par exemple, contribuer à élargir pareilles discussions et à susciter la réflexion.

L'enseignement du sport: un tout

L'enseignement traditionnel consiste souvent en un dialogue purement intellectuel entre professeur et élèves. Celui du sport, lui, est d'emblée perçu comme un tout: il s'agit, outre de comprendre les notions, de faire l'expérience du mouvement et de vivre des sensations physiques et psychiques. Ainsi, les chances d'apprendre sont multipliées de façon décisive grâce à l'expérience et à la présence d'un modèle (apprendre en imitant le mouvement montré). Pour tirer pleinement parti de ses possibilités, il est toutefois nécessaire que le moniteur ne parte pas de l'idée que tous les participants (moniteurs et conseillers y compris) sont coulés dans le même moule que lui, qu'ils comprennent, pensent et éprouvent la même chose que lui.

Il peut aussi arriver que l'enseignement repose essentiellement sur l'expérience du mouvement. L'aspect intellectuel semble donc laissé au hasard. Parfois, le blocage – au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage – résulte de ce que le moniteur ne sait pas démontrer ou ne démontre pas ce qu'il dit, et vice versa, ou encore, de ce qu'il n'exprime pas la même chose avec son corps qu'avec ses paroles, semant ainsi la confusion dans l'esprit des participants.

Toute leçon revêt un caractère unique et nouveau, car elle s'inscrit dans une situation qui ne saurait se répéter. De leur côté, les participants ont des idées, des intentions, des préjugés et des systèmes de valeur qui leur sont propres; chacun apporte donc sa façon de voir les choses et son humeur du moment. Par conséquent, il est impossible que l'enseignant parvienne à contenter, par son comportement et l'élaboration de son cours, tous les participants de la même façon.

Ces possibilités et ces limites de l'apprentissage et de l'expérience sont des données dont il faut tenir compte dans l'enseignement. Perturbations, malentendus et obstacles sont souvent étouffés sous une attitude autoritaire, ou «évacués» parce que le moniteur a un besoin impératif de réussite ou parce qu'il redoute les qualifications. En réalité, ce phénomène peut constituer, lui aussi, une occasion d'apprentissage, à condition de l'accepter comme «donné» et de l'aborder plus en détail, par exemple dans le cadre d'un entretien avec le conseiller.

Restons donc ouverts aux expériences «limites» qui, finalement, sont également des expériences par rapport à l'«autre».

Selon la phase sur laquelle elle met l'accent, l'assistance prend les formes suivantes:

- *Assistance préalable*: c'est l'assistance prêtée pendant la phase de planification d'une activité J+S
- *Assistance pendant le cours/l'examen*: c'est l'assistance prêtée pendant le déroulement de l'activité J+S
- *Assistance postérieure*: c'est l'assistance prêtée lors de l'évaluation d'une activité J+S.

Extrait du **Guide du conseiller**

Interview

En me fondant sur les divers éléments de cette introduction et sur l'expérience que j'ai pu acquérir dans la formation de candidats au titre de conseiller, de même que dans le perfectionnement de ces derniers (ils ont tous fait eux-mêmes l'expérience de l'assistance lorsqu'ils étaient moniteurs), je donne ici un modèle possible d'entretien sous forme d'interview.

Tout d'abord, le conseiller doit chercher à établir le contact, sans bloquer les réactions spontanées du moniteur, mais en les encourageant plutôt. C'est une prise de contact, une «mise en train» nécessaire qui les aide à se prendre réciproquement la température en quelque sorte. Les commentaires quasi rituels sur le temps qu'il fait ou sur d'autres sujets tout à fait banals peuvent très bien introduire cette phase d'«échauffement»:

- Je laisse voir qui je suis, en tant que conseiller et en tant qu'interlocuteur;
- J'essaie de déterminer qui est mon vis-à-vis, à qui j'ai affaire, en m'attachant à la personne de mon interlocuteur et non pas seulement à sa fonction: que fait-il en dehors de son travail de moniteur?

Dans un deuxième temps, le conseiller laisse le moniteur définir ce qu'il attend de son dialogue avec lui, en lui demandant, par exemple, ses impressions personnelles sur son enseignement; il l'amène, ainsi, à ébaucher une sorte d'autoportrait:

- Quelles sont tes impressions à l'issue de ton cours (aujourd'hui, ici)?
- Comment le cours s'est-il déroulé?
- Quelles questions te poses-tu par rapport à ton enseignement (camp, cours...)?
- A quelles expériences t'intéresses-tu dans ton activité de moniteur?

D'autres questions, comme celles qui suivent, permettent au moniteur de formuler ce qu'il attend du conseiller:

- Comment t'es-tu (toi, moniteur) représenté cet entretien?
- Quelles sont les points à modifier, améliorer, éclaircir, selon toi, pour que l'assistance en vaille la peine?
- Qu'attends-tu concrètement de moi (que veux-tu entendre, savoir, apprendre...)?
- Dans quels domaines précis attends-tu une assistance, et en quoi penses-tu que je puisse t'aider en ma qualité de conseiller?

Cette prise de contact et ces questions préliminaires donnent au conseiller un premier aperçu de l'assistance à prêter au moniteur. Les deux interlocuteurs ont appris à mieux se connaître; ils se sont rapprochés. Pour le dernier, le simple fait qu'on écoute ses désirs et qu'on en prenne note peut déjà constituer une forme d'assistance. A ce stade, le conseiller peut lui-même offrir ses services et son aide, par exemple:

- En définissant clairement le but poursuivi par l'entretien;
- En précisant d'emblée s'il pense accorder des qualifications;
- En présentant, en décrivant par le menu (ne pas commencer par évaluer ou juger) les observations qu'il a pu faire lors de l'enseignement (de la préparation, du programme...).

L'assistance a pour but d'aider les moniteurs à organiser de meilleurs cours de branche sportive et examens d'endurance. Les conseillers veillent à éviter les risques prévisibles et pourvoient à la surveillance nécessaire. Une assistance optimale doit avoir des effets positifs pour les participants, les moniteurs, le groupement J+S, la fédération et l'institution J+S.

Extrait du **Guide du conseiller**

Le conseiller s'attachera également aux problèmes, aux souhaits et aux attentes du moniteur, il les examinera en détail et prendra position. Il peut être utile, à ce stade, de confronter sa propre conviction avec le point de vue du moniteur, en faisant preuve de tolérance. Il peut être crucial:

De se renseigner de la façon suivante:

- Qu'entends-tu exactement par là?
- Qu'est-ce que cela signifie pour toi?

De s'interroger sur le sens exact des paroles énoncées:

- Ai-je bien compris que, selon toi, ce problème est à double sens?

De traduire le fond d'une pensée:

- On dirait que ton attente implique un engagement considérable.

Les conseillers se voient confier la tâche d'assister les moniteurs, parce qu'ils ont eux-mêmes fait leurs preuves dans cette fonction, et parce qu'ils disposent d'une vaste expérience dans les domaines du sport et de la formation. Elle risque même de les entraîner à submerger les débutants non expérimentés – peut-être aussi moins doués – par une pluie de bons conseils, de suggestions, de propositions de solutions, etc. Pour le moniteur, le petit «coup de pouce» qui partait d'une bonne intention peut parfois se transformer en un véritable «coup de grâce». Dans l'assistance, mieux vaut donner peu de conseils que trop. En bref, il convient:

- de ne donner des conseils destinés à faciliter une prise de décision et de ne suggérer des solutions possibles que si la chose est expressément demandée;
- de ne pas répondre à des questions qui n'ont pas été posées;
- de ne pas faire de commentaires déguisés, tels que: «Ne penses-tu pas qu'il vaudrait mieux...», mais annon-

cer clairement sa position, de la façon suivante par exemple: «Je pense que...»; «A mon avis...»; «En me fondant sur les prescriptions existantes, j'agis de telle ou telle manière»;

- de ne pas interpréter immédiatement des signaux et des impressions non verbales, ou de s'en informer, ainsi par exemple: «Que signifie la mine que tu fais?»; «Que veux-tu exprimer par ce geste?»; «On perçoit quelque chose de plus dans le ton de ta voix!»; «On dirait que... Est-ce bien cela?».

Sans insuffler une fausse confiance au moniteur ou lui prodiguer des louanges creuses, mais aussi sans prononcer de jugement final blessant, il doit être possible de conclure l'entretien en reprenant les points essentiels, en émettant des critiques claires et justes et en soulignant quelques aspects positifs de l'activité du moniteur; en le remerciant de son engagement aussi.

Changement = temps + volonté

Les expériences que nous avons nous-mêmes faites à l'école et dans l'enseignement ne reposent généralement pas sur la créativité, le sens des responsabi-

lités et la réflexion globale: trois éléments qui, à mon avis, devraient pourtant caractériser l'assistance aux moniteurs J+S.

Nous avons tous appris, au cours de notre éducation et de notre formation, que:

- chaque problème a «sa» solution;
- nous devons réfléchir logiquement (même si cela implique que nous devons commencer par éliminer une foule d'idées);
- nous devons – ou devrions – suivre «les» règles, ces règles qui découlent de notre propre système des valeurs et de nos points de référence;
- nous devons faire preuve de sens pratique;
- nous ne devons commettre aucune erreur, même si, lorsqu'elles sont inévitables, elles peuvent nous donner une chance de reconnaître nos limites et de «garder les pieds sur terre».

De temps à autre, nous avons besoin d'un bol d'air frais. Ayons le courage de «changer». Pour réussir, il est indispensable d'avoir confiance en soi et de ne pas se presser. Parfois, un dialogue bien mené entre un conseiller et un moniteur favorise l'aspect créatif des choses. ■

Déroulement de l'assistance (extrait du *Guide du conseiller*)

Cours sous forme de camp avec assistance préalable			Cours sous forme de camp sans assistance préalable			Cours fractionné sans assistance préalable		
Délai	Déroulement	Tâches	Délai	Déroulement	Tâches	Délai	Déroulement	Tâches
Assistance préalable (évent. avant le début du cours)	6 mois jusqu'au plus tard 20 jours avant le début du cours	<p>Groupement Moniteurs CBS Conseiller</p> <p>Annnonce de CBS et assistance préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le moniteur et le conseiller élaborent, en commun, le programme de cours, y compris le but du cours, les idées directrices et le plan-horaire. - Le conseiller vise le programme de cours. - Le moniteur adresse le programme de cours, y compris les commandes de matériel, au service cantonal J+S. 	Assistance préalable (évent. assistance préalable)	au plus tard 20 jours avant le début du cours	<p>Groupement Moniteurs CBS</p> <p>Annnonce de CBS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elabore le programme de cours. - Adresse le programme et l'annonce du cours au service cant. J+S (y compris les commandes de matériel). 	Assistance préalable (évent. assistance préalable)	env. 20 jours avant le début du cours	<p>Groupement Moniteurs CBS</p> <p>Annnonce de CBS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elabore le programme de cours. - Adresse le programme et l'annonce du cours (y compris la commande de matériel) au service cantonal J+S.
	au plus tard 5 jours avant le début du cours	<p>Service J+S</p> <p>Contrôle et autorisation du cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle les documents de cours – intégralité - droit de fonction du moniteur – sécurité. - Envoie l'autorisation du cours au moniteur. - Adresse au conseiller une copie de l'annonce de cours et du programme. - Invite évent. le conseiller à visiter le cours/le camp. 		<p>Service J+S</p> <p>Appréciation administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle les documents de cours – intégralité - droit de fonction du moniteur. - Adresse le programme de cours au conseiller pour contrôle: <ul style="list-style-type: none"> - du nombre de leçons - de la matière d'enseignement et des activités complémentaires - de la sécurité. 	<p>Service J+S</p> <p>Contrôle et autorisation de cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle les documents de cours – intégralité - droit de fonction du moniteur – nombre de leçons - activités complémentaires. - Autorise le cours. - Envoie l'autorisation de cours au chef de cours. - Adresse la copie de l'annonce et du programme de cours au conseiller. - Charge, au besoin, le conseiller de visiter un des premiers entraînements (assistance active) et en informe le chef de cours. 			
Assistance pendant le cours, évent. postérieure au cours	pendant ou après le cours	<p>Conseiller</p> <p>Assistance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite le cours/le camp. - Procède évent. à une assistance postérieure. - Elabore (évent.) un rapport pour le service cantonal J+S et le moniteur. 	Assistance pendant le cours, évent. postérieure au cours	pendant ou après le cours	<p>Conseiller</p> <p>Assistance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite le cours/le camp. - Procède évent. à une assistance postérieure. - Elabore (évent.) un rapport pour le service cantonal J+S et le moniteur. 	Assistance pendant le cours, évent. postérieure au cours	pendant ou après le cours	<p>Conseiller</p> <p>Assistance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite, au besoin, le CBS à l'occasion d'un des premiers entraînements (assistance active). - Procède évent. à une assistance postérieure. - Elabore (évent.) un rapport pour le service cantonal J+S et le moniteur.
		<p>Groupement Monit. CBS</p>		<p>Groupement Monit. CBS</p>	<p>Groupement Monit. CBS</p>			